

Réunion de la commission logistique et matériel
04/02/20 à 19 h

Présents

- Julie Claitte (parent d'élève d'Aunac)
- Aliptien Massteau (président de l'APE d'Aunac)
- Sylvain Pouvreau (parent d'élève d'Aunac)
- Samantha Prévost (parent d'élève du collège)
- Gaël Bourrabier (parent d'élève du collège)
- Eric Laforge (parent d'élève du collège)
- Maxime Certin (directeur d'Aunac)
- Margot Brunaud (enseignante d'Aunac)

SCENARIO N°1 : champ de foire à Aunac

Matériel

- Commune de Mansle : demande écrite faite pour tables, chaises (350 chaises en fer qui peuvent être prêtées et qui conviennent pour l'extérieur, qui peuvent être apportées à Aunac), barrières (pas de scène)
- Commune de Saint Ciers : aucun prêt de matériel
- Commune d'Aunac : prêt de barrières (environ 50) et transport par le cantonnier avec de l'aide
- Comité des fêtes d'Aunac : pas de matériel disponible, matériel déjà réservé pour une autre manifestation
- Comité de Chenommet : prêt possible de 2 tivolis de 40 places assises, tables et bancs 200 places, buvette, personnes pour le montage et démontage, à aider
- Commune de Saint Front : ?
- La ville de Cognac prête des gradins pour l'extérieur
- La commune de La Rochette a une scène : nous attendons la réponse.
- La commune de Brie a une scène, prêt possible par le biais du collège de Mansle
- La Cdc Cœur de Charente : prêt de barrières (remorque à venir chercher), 3 petits tivolis (3x3)
- L'association des commerçants et le comité des fêtes de Mansle ont chacun un tivoli de 12x6. Le centre social a du matériel.
- Commune de Vars : ?

Autre matériel

- 200 gobelets personnels en plastique durable peuvent être prêtés. L'APE d'Aunac propose d'en faire faire à l'effigie de l'école d'Aunac (aide de Calitom).
- L'APE d'Aunac aura de la rue-balise et des piquets pour le parking (récupérés d'une précédente manifestation).
- Lumière : éclairage pour la buvette (guirlande ?). Éclairage dans le parking à prévoir → SDEG (Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz) à solliciter
- Toilettes sèches ?
- Poubelles : solliciter auprès de Calitom

Logistique :

- 3 entrées sur la zone (2 bénévoles à chaque entrée), avec espace dons et vente de programmes :
- Rue de la Pompe / champ de foire
- Rue du Champ de Foire / Rue de la Charente
- Rue André Degorce (rue de la pharmacie) / Rue de la Charente
- Proposition de fermeture de l'espace concert le long de la Rue André Degorce, pour permettre l'accès à la pharmacie et à la maison médicale. Réserver des places pour les personnes à mobilité réduite. → prévoir davantage de barrières ?
- Places assises : bancs pour la restauration, puis pour le concert. Réserver quelques bancs pour les personnes handicapées. Le reste des spectateurs reste debout ou s'assoit sur l'herbe.
- Branchement électrique : un seul point disponible sur le champ de foire : organisation à prévoir (partage scène et restauration). Demande à faire auprès des artistes : quelle puissance électrique nécessaire ? branchement monophasé ou triphasé ?
- La scène doit être montée le jeudi, entourée de barrières, pour permettre l'installation du son et des lumières le vendredi matin.
- Sécurité : scène contrôlée avant, pas de vérification nécessaire après l'installation

Autorisations :

- Arrêté pour le stationnement : interdit à partir du vendredi 9 h, et réserver des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite à partir de 20 h du côté de la pharmacie.
- Arrêté communal : diffusion de musique au delà de 22h
- Arrêté occupation du domaine public

Mission	Nom
Réserver les 200 bancs et les 2 grands tivolis de Chenommet	Samantha Prévost
Réserver les 3 tivolis de la Cdc Coeur de Charente	Julie Claitte
Réserver les 50 barrières de la commune d'Aunac	Sylvain Pouvreau
Faire les demandes pour les arrêtés auprès de la mairie	Sylvain Pouvreau
Signalisation pour la collecte de dons et la vente de programmes	Commission communication
Lister les partenaires qui ont prêté du matériel et inclure la liste sur les programmes	Commission communication

SCENARIO N°2 : salle de Mansle

La salle dispose de chaises en plastique qui restent sur place, ainsi que de gradins.
Jauge : entre 700 et 1000 personnes